



RAPPORT D'ACTIVITE 2023 2024

PRESENTATION

A.P.E.

« Activités Physiques d'Entretien »

Créée en 1998

Cette section dépend juridiquement de l'Association Socio-Educative Mimizannaise, Association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Composition du bureau

(en place depuis janvier 2012 et renouvelable tous les ans)

Denise GAJAC

Responsable de la section

Marie-Claire LAGUE

Trésorière

Martine HARRIBEY

Secrétaire

Jean-Pierre GAJAC

Secrétaire

Membre associé :

Guy DUBOURG

Daniel SCHONBACHLER

RAPPORT MORAL

Cette section regroupe deux disciplines :

*** la randonnée pédestre, affiliée à la FFRP**

sous le n°03262

Encadrement : animateurs bénévoles

Jean-Pierre GAJAC et Daniel SCHONBACHLER

élaboration du calendrier des sorties, conduite et reconnaissance des circuits, secondé par **Guy DUBOURG**

***la gymnastique d'entretien, affiliée à l'UFOLEP**

sous le n° 040184 002

Encadrement : 1 animatrice diplômée

Geneviève CHAZALY

titulaire du Brevet d'état d'éducateur sportif équivalence animateur 1^{er} degré FFEPGV

dont les salaires sont gérés par le GROUPEMENT DES EMPLOYEURS SPORT LANDES

Activités de l'année sportive 2023-2024

Programmées

- ◆ Randonnée : tous les jeudis après-midi de 14 h à 16 h
- ◆ Gymnastique : tous les lundis, mardis et vendredis matin de 9 h à 10 h.
Lieu : gymnase, dojo, forum ou salle paroissiale
Interruption pendant les vacances scolaires.
- ◆ Balade à bicyclette
les mardis et samedis après-midi de 14 à 16 h
Lieu de rendez-vous le mardi : à la piscine,
le samedi : au tennis couvert.

Sorties exceptionnelles :

- 21 octobre 2023 : randonnée dans le Médoc
- 22 et 23 mai 2024 : randonnée à Rochefort et La Rochelle
- 13 juin 2024 : randonnée à Brassempouy

Participation inter-club et autres

- 30 mai : Randonnée départementale à Mimizan
- Randonnée au profit du téléthon – semaine bleue et octobre rose

ADHERENTS : 100

52 randonneurs

75 gymnastes

- 27 adhérents cumulent ces deux activités.
- 7 adhérents participent aux sorties à vélo.

RAPPORT FINANCIER

DEPENSES

➤ LE SALAIRE ET CHARGES DE L'ANIMATRICE 5 302.10 €

Geneviève a été rémunérée sur la base du taux horaire brut de 25.60 €

Nombre de cours assurés : 119 cours

Période de septembre 2023 à juin 2024.

Le Groupement des Employeurs Sport Landes gère les salaires et charges moyennant :

Frais d'adhésion : 60 € par an

Frais de gestion : 5 € par mois

COÛT des Licences en 2023/2024 4 104.80 €

FFRP : 1 757.60€

31.75 € rando seule et 43.80 €, rando + vélo

UFOLEP : 1 908.00€

26.50 € (gym seule)

Cotisation reversée à l'ASEM : 4.88 € 439.20 €

RECETTES

ADHESION

9 145.60 €

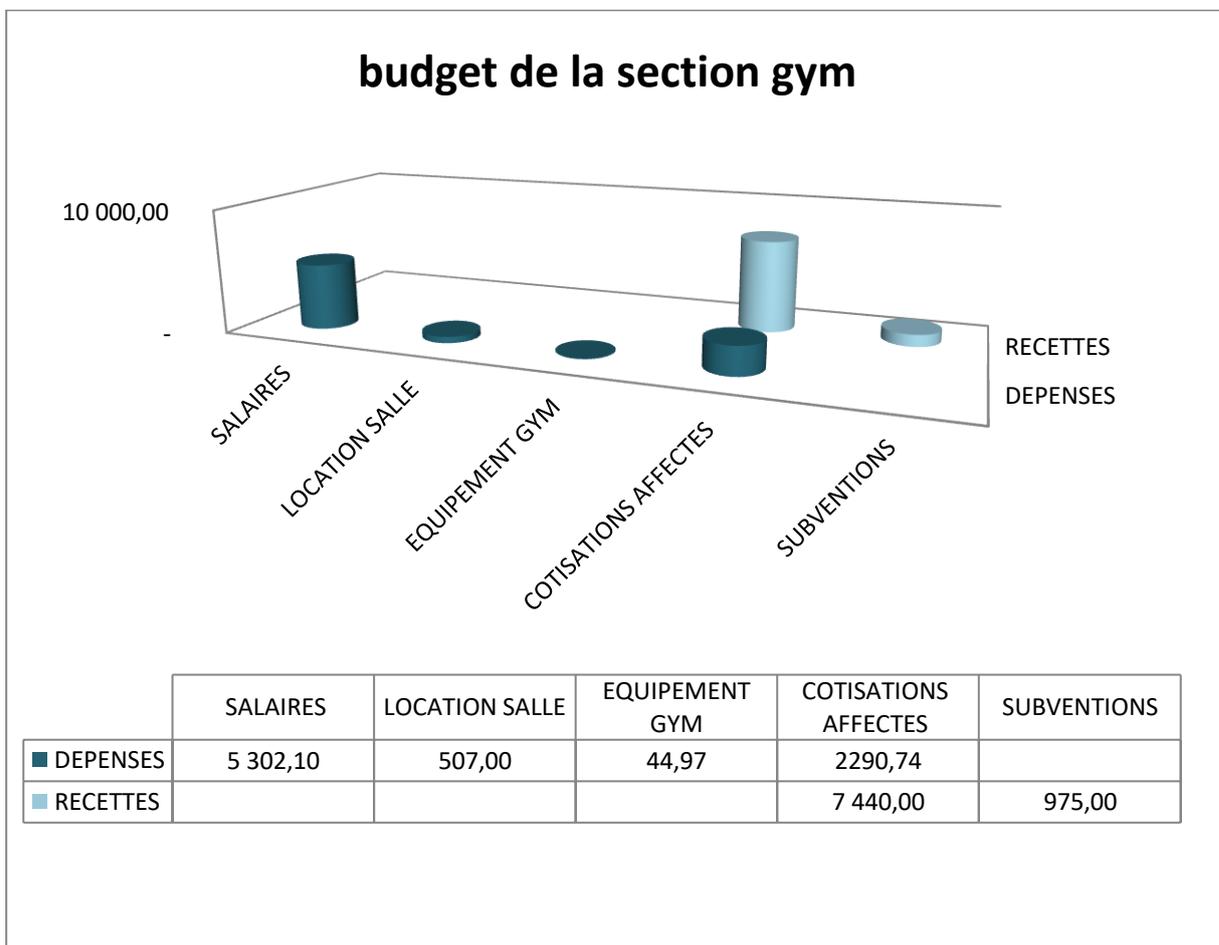
Tarifs cotisations *inchangé*

Gymnastes

100.00 €

Randonneurs

38.00 €



Compte d'exploitation 2023-2024

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
	Charges d'exploitation			Produits d'exploitation	
60	Achat	-	70	Vente de produits finis	
	Achats non stockés				
	Fournitures non stockées	-		sorties bus	7085.00
	Equip. Pour gymnastique	44.97		Produits des sorties	
61	Services extérieurs		74	Subv. d'exploitation	
	location	507.00		Etat	
	Assurance			Région (s)	
	Documentation			ANS	
	Formation animateur			Département (s)	
62	Autres services extérieurs			Commune (s)	
	Rémunérations intermédiaires				
	Sorties bus	6777.14		Organismes sociaux	-
	Déplac. Mission réception	204.84			
	Frais postaux	13.92		Fonds européens	
	Licences ufolep	1757.60		CNASEA (emplois aidés)	
	Licences FFRP	1908.00		CDRP	80.00
	Cotisations ASEM	439.2		subvention ASEM	975.00
	Divers : cadeaux	318.81			
63	impôts et taxes	-	75	Autres produits de gestion courante	
					-
64	Charges de personnel	5302.10		Cotisations adhérents	9145.60
				Remboursement cotisations	84.90
65	Autres charges gest. courante				
66	Charges financières	-	76	Produits financiers	-
67	Charges exceptionnelles	60.95	77	Produits exceptionnels	-
68	Dotations aux amort. et provisions		78	Reprises sur amort. et provisions	
69	Impôts sur les sociétés	-	79	Transferts de charges	-
	TOTAL DES CHARGES	17 334.53		TOTAL DES PRODUITS	17370.50

Résultat de l'exercice **35.97 €**

Résultat ex. Antérieurs au 1/09/2023 **3 907.35 €**

Soit un excédent cumulé de **3 943.32 €**

Vote du budget
Renouvellement du bureau

Madame GAJAC informe l'assemblée qu'elle met fin à son mandat de responsable APE à dater du 31 août 2025.